

17 juil 2009 -11:53

Appartient à [Conseil des ministres du 17 juillet 2009](#)

The Brussels Airport Company sa

Vente de biens immeubles à la sa The Brussels Airport Company

Vente de biens immeubles à la sa The Brussels Airport Company

Le Conseil des ministres a décidé que l'Etat pouvait vendre des biens immeubles à la société anonyme The Brussels Airport Company en vue d'étendre la zone de fret pour l'aéroport de Bruxelles-National et y installer le centre pour voyageurs sans papiers valables (centre INAD) et le centre de transit 127. Cette proposition a été introduite par le Premier ministre Herman Van Rompuy et le secrétaire d'Etat à la Mobilité Etienne Schouppe.

Pour ce faire, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal, qui charge le ministre des Finances, en tant que représentant de l'Etat, de vendre des biens immeubles situés sur les communes de Machelen et de Steenokkerzeel à la s.a. The Brussels Airport Company.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe